

## Ebauche d'analyse du discours pathologique chez le locuteur arabophone

H. NOUANI

*Maître de Conférences en linguistique  
Laboratoire SLANCOM-Université d'Alger*

L'élaboration d'une méthode pour l'analyse du discours, qu'il soit normal ou pathologique pour les locuteurs arabophones, devient nécessaire pour les étudiants en orthophonie. Ces derniers ne possèdent pas d'outils validés scientifiquement pour approcher leurs corpus. Les propositions d'analyse offertes auparavant, insistaient sur l'étude de la langue du point de vue de sa structure (aspects syntaxique et/ou lexical) et négligeaient l'usage fait de cette dernière. Elles se sont surtout centrées sur l'étude de la phrase, laquelle a longuement préoccupé les esprits des chercheurs, mais elle n'a pas manqué de manifester ses limites, dès que l'on approchait des énoncés plus grands. Il en ressort qu'on ne peut rendre compte de manière précise des réalités et des propriétés de la phrase, tant que celle-ci n'est pas intégrée dans le discours dans sa globalité, en tenant notamment compte de la dimension pragmatique (Nouani H., 1994, 1995).

Soulignons qu'une production verbale est le résultat d'un circuit complexe, et plusieurs facteurs se croisent pour le réaliser. Nous citons à titre d'exemple, le rôle des fonctions mentales dans l'élaboration du message, le rapport de ce message avec le référent, les interlocuteurs, et, finalement, la situation extra-linguistique (Nouani H., 1994). Même à l'image saussurienne, un même signe peut acquérir plusieurs significations, d'après les situations. Le sens d'un message n'est pas seulement véhiculé par un sens pré-codé, mais il existe également dans ses relations aux autres énoncés et sa place dans une situation donnée.

A cet effet, l'objet de toute étude devrait être le langage et non la langue, ce qui nous amène à rompre la dichotomie saussurienne langue/parole et les analyses structurales assez longuement adoptées, car nous estimons qu'elles ne sont pas opératoires dans l'explication des phénomènes langagiers. L'objet des analyses, dans ce cas, devient l'étude des conduites effectives du discours, à savoir son fonctionnement, ou, plus précisément, l'efficacité ou la non efficacité de la mise en mots, dans le circuit discursif (Nouani H., 1986, 1991, 1994), dans une perspective purement pragmatique. En fait, la pragmatique se consacre à l'étude des relations entre les signes et leurs usagers (Caron

J., 1983, 50). Elle est l'étude des actes linguistiques et des contextes dans lesquels ils sont produits. Elle met en cause la communication comme action et comme interaction. En reprenant l'idée de l'interaction, nous intégrons à cette même idée la dimension sociale, du fait même que ce sont les processus d'interaction entre individus et groupes d'individus, qui constituent son objet. Dans ce cas, ce qu'il faut prendre en considération dans l'analyse linguistique est l'aspect fonctionnel. Un énoncé alors, n'est pas le simple reflet d'un état de choses, c'est un acte, par lequel un sujet entre en relation avec un autre sujet, dans une certaine situation, et en vue d'une certaine fin. Ce caractère fonctionnel n'est pas surajouté, extérieur à l'instrument linguistique, il en fait partie. Ce qui permet à la langue de ne pas être seulement un moyen de description/représentation du monde, elle est aussi, et d'abord, un moyen de communication.

L'étude, dans ce cas, fait appel à l'analyse pragmatique, laquelle nécessite la prise en considération :

1- des relations définies entre les sujets et le référent, afin de s'intéresser à l'activité psycholinguistique, dans sa fonction de communication.

2- de l'ancrage (ou le repérage de l'énoncé), par rapport aux sujets énonciateurs et à la situation d'énonciation.

Pour aborder l'analyse pragmatique, il faut donc, d'après Caron J. (1983, 1989) déterminer quelles sont les circonstances pertinentes qui apparaissent, avec la prise en compte de ces facteurs. Il existe deux types généraux de perspectives :

### **1- des conditions de visée**

Idées inspirées essentiellement de la théorie des actes de langage, qui dit que toute langue doit posséder « les moyens de marquer diverses modalités de renvoi au vécu », ce que Granger propose d'appeler illocutoire. Ceci permet de donner au message des fonctions spécifiques de communication, et de préciser les conditions de son exercice. Austin J.L. (1962) les appelle : énoncés performatifs. Ces énoncés ne peuvent être qualifiés de vrais ou de faux. Ils n'ont pas pour fonction de représenter un état de choses, mais d'accomplir un acte, et de le réaliser par leur énonciation-même : « je promets, je parie ». L'auteur développe alors la notion d'acte de langage, où l'on peut distinguer trois aspects:

- l'acte locutoire, acte de dire quelque chose;
- l'acte illocutoire, acte produit en disant quelque chose;
- l'acte perlocutoire, acte produit par le fait de dire quelque chose.

L'acte locutoire concerne la structure de la langue elle-même. L'acte illocutoire, c'est ce que l'on fait et le but qu'on vise avec la langue, tels

que : expliquer, convaincre, demander, justifier, s'opposer au discours de l'autre. Quant à l'acte perlocutoire, il concerne les effets psychologiques provoqués par la parole sur les sentiments, les pensées ou les actes des interlocuteurs.

## **2- des conditions d'ancrage**

Idées inspirées essentiellement de la théorie de l'énonciation, (Benveniste E., 1966, 1974) qui dit que toute langue doit posséder les moyens d'exprimer « la présence dans l'énoncé de l'auteur de l'énonciation ». Il s'agit des indices de personnes « embrayeurs », des indices de l'ostension « déictiques », les formes temporelles, et plus généralement des « marques de l'énonciation » comme les grandes modalités de l'énonciation que sont l'assertion, l'interrogation, l'injonction, etc... dont parle Benveniste. A cette fin, la langue comporte un ensemble de signes qui est « lié à l'exercice du langage et déclare le locuteur comme tel ». Ces signes sont « vides », dépourvus de références, ils deviennent « pleins » dès qu'un locuteur « les assume dans chaque instance de son discours ». Leur fonction est d'exprimer dans l'énoncé le procès de l'énonciation (Caron J., 1983, 58). Ainsi, la signification, au sens large, comporte non seulement le repérage par rapport à la situation d'énonciation, mais aussi la fonction de l'énoncé dans cette situation, et l'interaction qu'il établit entre sujets (les aspects illocutoires de l'énonciation).

## **La dimension pragmatique et l'analyse du discours**

Un texte ou un énoncé n'a pas de sens en lui-même, mais dans sa relation à des pratiques extra-linguistiques (contextuelles) d'une part, et dans sa relation à ce qui a été dit et ce qui va être dit (co-textuelles) d'autre part. Quand J. Caron parle de la psycholinguistique, il dit qu'il faut lui trouver un instrument précis qui la situerait au niveau de « **l'activité effective de la communication** ». Il sous-entend, par là, le discours, comme une séquence cohérente d'énoncés, et non la phrase isolée. Pour lui, un énoncé n'est jamais isolable, il renvoie à d'autres énoncés (réels ou virtuels), qui lui donnent son sens, en définissant sa fonction (Caron J., 1983, 59).

Noizet G. et Alii (1983) rappellent que les conditions d'emploi relatives à la progression thématique, aux contraintes discursives et à la nature plus ou moins implicite de l'information transmise, ne peuvent être étudiées que par des méthodes prenant en considération le discours au sens large. Ces méthodes obligent l'analyste à dépasser le cadre restreint de la phrase, et à porter l'analyse sur des « **discours et/ou textes** ». Elles lui permettent également, de se situer le plus près possible de l'usage réel du langage dans sa globalité, son ambiguïté, mais aussi son infinie diversité.

Après avoir délimité et défini le champ de travail, quelle serait la méthode utilisée en vue de l'analyse du discours.

### **La cohérence et la cohésion**

L'analyse du discours/texte, dans son unité, doit se faire à deux niveaux, comme le suggère Adam J.M. (1984, 81) repris par Preneron C. et Larroque C. (1986, 114).

- Un niveau ou une perspective externe qui envisage le discours comme un acte global. faisant intervenir un ajustement entre les locuteurs/récepteurs. Ce niveau se situe **au plan macro-structurel** (macro-enchaînements), c'est-à-dire l'enchaînement des actes et des jeux de langage eux-mêmes, ce qui correspondrait aux propositions théoriques illustrées plus haut, dans la perspective de la théorie des actes de langage.

- Un niveau ou une perspective interne **micro-structurel** (micro-enchaînements). qui envisage l'enchaînement des unités grammaticales au niveau local (pronoms et modalités anaphoriques, modalités temporelles, connecteurs), ainsi que les autres modalités d'enchaînement tels que: les enchaînements des énoncés, avec ou sans marques linguistiques explicites, etc... Ceci correspondrait aux propositions théoriques illustrées plus haut, dans la perspective de la théorie de l'énonciation.

A ces deux perspectives, correspond une distinction entre la dimension sémantico-discursive pour les macro-structures, et la dimension syntaxico-énonciative pour les micro-structures. Ce qui met de côté les analyses purement syntaxiques et/ou lexicales, lesquelles même si elles s'avèrent incontournables, restent incomplètes, voire dépassées.

Donnons donc plus de précisions au sujet des deux concepts nouvellement introduits. La cohérence est ce qui relie les fonctions illocutoires (ce que l'on fait par les mots): accuser, expliquer, argumenter...(Kramsch C., 1984, 10-11). Alors que la cohésion relie les contenus propositionnels des phrases et assume un développement thématique satisfaisant : l'ordre des mots, l'emploi des pronoms et d'autres éléments anaphoriques, qui servent à indiquer une continuité entre deux phrases, et permet de juger si la forme d'un énoncé est conforme à un contexte discursif donné. Afin de situer ces derniers, nous pensons qu'il est possible de mettre en relation les niveaux macro et micro-structurels avec les phénomènes de cohérence et de cohésion. Ils nous permettront de définir le mode de circulation et de fonctionnement des différents discours, ainsi que les types de continuités et d'enchaînements des différents énoncés qui s'en dégagent.

### **Méthode d'analyse**

Nous proposons une méthode d'analyse qui nous semble valable pour les discours de type dialogique, comme pour les discours de type mo-

nologique. Nous nous sommes inspiré des travaux de François F. sur l'analyse du dialogue (1991, 39-49) et des travaux de Nouani H. sur l'analyse du récit (Nouani H., 1991). Le discours est analysé selon trois points de vue différents, en essayant de maintenir une correspondance logique avec les données théoriques développées dans la partie traitant de la pragmatique.

I) Analyse des structures linguistiques (le locutoire);

II) Analyse du contenu communiqué (l'illocutoire);

a) les macro-enchaînements;

b) les micro-enchaînements;

c) les places discursives;

d) le non-verbal et l'implicite;

III) Analyse de l'efficacité langagière (le perlocutoire);

### **I- Analyse des structures linguistiques : (le locutoire)**

Afin de répondre à la question qui dit quoi ? Nous devons, en premier, et dans toute tentative d'analyse, procéder à une analyse du type des énoncés <sup>1</sup>, et les classer en fonction de leur fréquence et de leur spécificité. Cette étape, n'est pas une analyse en elle-même, mais si nous la suggérons, c'est juste pour voir à quel point les structures linguistiques contribuent-elles au fonctionnement et à l'organisation globale des discours.

#### **- La segmentation des discours**

La première démarche est la segmentation des discours en énoncés. Concernant les discours de type dialogique, nous les segmentons, en prenant en considération les différents tours de parole. Cette segmentation va consister en l'étude des types d'énoncés (type des structures), selon la terminologie de Sacks, reprise par Jones R (1981). Elle nous offre un premier aperçu de la façon dont s'est déroulé l'échange. En revanche, pour les discours à caractère purement monologique, nous entreprenons une segmentation d'après la catégorie syntactico-sémantique. Un énoncé est pris comme tel, s'il est complet au niveau syntaxique et sémantique. Ce qui donnerait une correspondance entre le niveau syntaxique et sémantique, que nous appelons « **unité de codage minimum** ». Il faut tenir compte, également, de la coordination et de la subordination. Deux unités de codage minimum sont considérées comme un seul énoncé, lorsqu'elles sont liées par ces deux catégories. Dans certains cas, plusieurs énoncés juxtaposés forment une seule unité de codage, car même si, au niveau syntaxique un

---

<sup>1</sup> Une analyse phonologique et syntaxique, bien que restant facultative, est recommandée.

énoncé peut paraître complet, il ne peut avoir de signification, que s'il est accompagné ou complété par un autre énoncé.

L'intérêt de cette segmentation, est de voir d'une part, ce que font les sujets avec le langage, à partir de ces unités de codage, et de dégager, d'autre part « **le type de codage dominant** ».

Pour plus de clarté, nous donnons quelques exemples repris de nos travaux antérieurs, lesquels avaient pour objectif, l'explication d'une règle de jeu, par un groupe d'enfants (Nouani.H, 1991).

Ordre :

?ajja kul kul...

Question :

?ana linal'ab.?

Règle/explication :

matatqallaqs gä' lazam faddamma xatas lukän tatqallaq  
matarbahs...

### - La répartition des énoncés

La répartition des énoncés est effectuée selon les trois grandes modalités d'énonciation :

a) assertions b) questions c) ordres.

A l'intérieur de chaque modalité, nous procédons à un rangement par sous-catégories, et ce, quand nécessaire.

#### a) Les assertions

a.1) les assertions induites sont généralement le résultat d'un échange dialogique entre le sujet et l'interlocuteur, telles que les réponses.

a.2) les assertions non-induites sont les autres sous-catégories, que nous rencontrons généralement dans les séquences monologiques. Nous les désignons en termes de non-réponses. Elles constituent tous les autres actes de langage, tels que expliquer, raconter, demander, justifier, etc...

#### b) Les questions

Il existe deux types de questions :

b.1) les questions que le sujet se pose à lui-même

b.2) les questions que le sujet pose à l'interlocuteur.

#### c) Les ordres

Ce sont les catégories à l'intérieur desquelles le sujet ordonne à son interlocuteur d'exécuter un acte.

## II- Analyse du contenu communiqué : (l'illocutoire)

Dans la majorité des corpus analysés, nous avons constaté que les discours obtenus sont du type dialogique ou monologique. Ils sont composés par une seule ou plusieurs séquences (Propp V., 1983). Chaque séquence peut être composée d'un ou plusieurs

types d'énoncés auquel correspondent un ou plusieurs genres de discours (Bakhtine M., 1984). Ce qui équivaudrait à la notion de proposition(s) narrative(s) et à leur regroupement dans des séquences au sens de Adam J.M. (1985). Il existe une relation particulière entre le type de discours, et le nombre de séquences qu'il peut contenir (Dijkvon A., 1975). Autrement dit, un discours de type hétérogène composé par des types d'énoncés et des genres discursifs différents contiendra plus de séquences, qu'un discours homogène, lequel peut, parfois, être limité à une seule séquence. Ces séquences peuvent être composées par un ou plusieurs sous-thèmes se rapportant à une tâche donnée. Elles peuvent parfois exprimer des saynètes, ce qui permet une progression au niveau thématique.

L'identification d'une séquence comme telle, consiste en la reconnaissance de la macro-structure, soit au niveau sémantique, soit au niveau thématique (Adam J.M., 1989). A notre avis, c'est à partir de ces genres discursifs et des sous-thèmes, qu'il est possible de comprendre les mécanismes de la mise en mots, et, par la suite, de dégager les types d'enchaînements et, éventuellement, d'y déceler des problèmes de cohérence.

- Constitution d'un modèle type de la conduite du discours

D'après nos études (Nouani H., 1991, 1994, 1995), nous sommes parvenu à dégager un modèle approximatif qui reflèterait plus ou moins fidèlement la conduite du discours (le récit et le dialogue, en particulier chez de nombreux sujets observés). Ainsi, en faisant la synthèse de toutes les séquences utilisées dans des tâches différentes, nous avons obtenu un modèle qui permet de situer les sujets dans ce modèle, soit totalement, soit partiellement.

**- Le modèle type**

I) Thème-annonce

II) Présentation

III) Explication du principe de base

IV) Développement des événements

V) Complication

VI) Dramatisation

VII) Dénouement

VIII) Récapitulation

IX) Résultat/la chute

X) Clôture.

En consultant ce schéma, nous constatons que la hiérarchisation des discours en séquences différentes, est source d'efficacité langagière.

Et c'est autour de cette hiérarchisation, qu'on va développer notre analyse.

### **A- Les macro-enchaînements**

L'objectif principal réside dans l'étude du thème et de sa gestion : qui introduit le thème ? Qui le développe ? Qui déplace les objets thématiques ? Comment l'information et les significations sont transmises ? Comment sont-elles partagées ? Comment les énoncés s'organisent-ils et, surtout, comment s'établissent les rapports de cohérence et d'enchaînement des différentes parties constituant le discours ? Le but ne se limite pas uniquement au phénomène de la cohérence verbale, mais, surtout, de traiter de la fonction communicationnelle, à partir des différents actes de langage. Pour développer ce niveau, nous avons pris en considération la méthode d'analyse proposée par François F. (1991), celle des macro-enchaînements, en tenant compte des niveaux d'analyse proposés :

#### **A-1 La saynète**

Le plus souvent, les échanges se regroupent selon un « ordre naturel », constituant ainsi, ce qu'on peut appeler des « saynètes ». Ce qui compte dans l'idée de saynète, c'est que l'ensemble, ainsi déterminé, se centre à des degrés divers sur le contenu, les interlocuteurs, sur le dire. C'est une unité par nature hétérogène, comportant à la fois éléments de continuité et éléments de changement.

Exemple d'enfant expliquant une règle de jeu :

?umba'datik qalha bès näklak ?umba'datik klaha ga wähad ?essayyad qatlu nähhalu kèrsu...<sup>2</sup>.

#### **A-2 Le champ**

Appelé aussi le thème, il s'agit là de savoir sur quoi porte l'échange ? L'unité du thème, son déplacement, sa progression et sa rupture, représentent des facteurs essentiels dans la circulation thématique d'une part, et dans le mécanisme de la mise en mots, d'autre part (Nouani.H, 1991).

Pour qu'un discours se développe, il faut que sa progression thématique s'accompagne de la sélection de nouveaux sous-thèmes (contenus et points de vue) qui viennent s'ajouter aux anciens. Cependant, pour que le discours ait un sens, l'unité d'un certain champ doit être garantie, quelle que soit sa diversité. Cette unité peut être marquée par l'utilisation, à titre d'exemple, par un discours introductif : « on va parler de... » ; et les éléments qui viennent après, représentent les dé-

---

<sup>2</sup> Corpus recueillis et analysés par Belkhodja. A., Bouhamoum Z., *Morphologie du récit oral chez l'enfant algérois*, Mémoire de fin de licence d'Orthophonie, I.P.S.E, Université d'Alger, 1993.

tails du thème désigné (François F., 1991, 42-44). Il sera dans ce cas, question d'étudier le déroulement du thème, de l'ouverture jusqu'à sa clôture, à savoir l'analyse des différents mouvements discursifs qui s'y dessinent.

### **Exemple d'un échange entre adulte/enfants en maternelle**

Ef : ?alkabs<sup>3</sup>

Ad : ?alkabs, skun jquilli lkabs waqtäs naddabhoh nhar l'id ?

Efs : nhar l'id

### **A-3 Le genre**

Le genre se singularise par ce qu'on fait avec le langage : montrer, modifier, décrire, expliquer... Du point de vue des moyens linguistiques, les genres sont caractérisés, avant tout, par les types d'énoncés et les modes d'enchaînements. Ainsi, le changement des genres, devient le principe de fonctionnement du dialogue (François F., 1991, 42-44). Il est surtout considéré comme source de l'efficacité langagière.

### **Exemple d'un échange entre adulte/enfants à l'école**

Ad : mumkin ?anna sagara 'alija, la jastatè'o qatfa lmismisa, faja?ti ?ajdan, mlih ?ajdan ?

Ef : ?arkabu tajarata wajanzilubiha ?ila lbustäni watumma atasallaqo sagarata

### **A-4 Les mondes**

Pour François F., l'une des caractéristiques fondamentale de l'espace discursif, est de pouvoir changer de mondes. La diversité des mondes correspond à la diversité des catégories. C'est, en effet, parler de l'objet présent, renvoyer à ce qu'on a déjà vu, à ce qu'on désire, à ce qui est possible ou impossible. Ainsi, sans arrêt, on passe de ce qui se fait à la maison, à ce qui se réalise au jardin et à l'école.

Exemple :

Ef : ?ana roht Rir kikunt sRir

Ad : ?ih

Ef : rohna nasru ?ana wahad tafla... ?ana ubabèt...

wahda wasamha sara uwahda kbira 'lasara wasamha ?ibtisäm

### **A-5 Les catégories**

---

<sup>3</sup> Corpus recueillis et analysés par Boukhechba. R., Lakhel M., *La gestion du dialogue dans les échanges adultes-enfants et enfants-enfants à l'école et en maternelle*, mémoire de fin de licence d'Orthophonie, I.P.S.E, Université d'Alger, 1995.

Les catégories se manifestent dans la façon dont les contenus (centraux et périphériques) sont mis en mots, sur le plan grammatical, lexical et discursif (Salazar Orvig A., Hudelot C., 1989, 102). Parler de catégories, ne veut pas dire parler du signifié décrit dans les grammaires et les dictionnaires, mais c'est la façon de spécifier un même référent. Pour mieux illustrer ce phénomène, nous reprenons l'exemple de François F. : on ne s'occupe pas du sens général de « bonbon » ou de « poison », mais de la tension qui s'introduit entre les interlocuteurs, quand l'un appelle « bonbon » ce que l'autre appelle « poison ». Ainsi, il n'y a jamais une seule façon possible de nommer un être, un état, un processus.

### **A-6 Le pathos**

Le pathos est la façon de faire circuler un discours, en tenant compte de la relation interactive, qui existe entre les participants. Sans chercher un affect sous-jacent, le pathos permet de savoir si le discours est homogène ou hétérogène.

### **B- Les micro-enchaînements**

L'intelligibilité des énoncés relève en partie de leurs enchaînements, car, ces derniers sont aussi porteurs de sens, au même titre que les structures. L'enchaînement-même est une modalité de la mise en mots. L'objectif est de vérifier les liens inter et intra-énoncés, ou la cohésion au niveau micro structurel, que nous appellerons les micro-enchaînements). Il s'agit de voir comment s'articulent les énoncés, les uns aux autres ; et d'étudier, la présence, dans l'énoncé de l'auteur, de l'énonciation : les indices de personnes « embrayeurs », les indices de l'ostension « déictiques », les formes temporelles, et plus généralement les marques de l'énonciation. Pour mieux expliquer ce phénomène, voici donc quelques exemples de types d'enchaînements les plus fréquemment rencontrés :

#### **1- Niveau grammatical**

a/ Les connecteurs : les connecteurs inter et intra-énoncés, tels que wa « et », bəš « pour que ».

b/ Les anaphores : comment fait l'enfant pour recoder et réactualiser les personnages et les objets. Vu la spécificité de la langue arabe, nous relevons essentiellement, les indices de personnes et/ou les pronoms personnels indépendants.

c/ Les déictiques : Comment fait l'enfant pour se situer par rapport à l'autre (en recourant au indices de personnes qui peuvent servir de déictiques, et, en même temps, d'anaphores).

#### **?ana/nta**

Exemple d'explication d'une règle de jeu, Réda, 11 ans :

?ana nal'ab hna nta tal'ab hna...

## 2- Niveau lexical

François F. pense que la continuité du lien entre les messages successifs, ne s'exprime pas obligatoirement par des outils syntaxiques, ou par les connecteurs :

- elle a lieu , soit par le seul fait que des messages émis successivement doivent avoir quelque chose en commun (« il fait beau, je sors »);

- soit par la répétition d'un terme, soit par sa reprise par un pronom (« je pars, je ne veux plus rester »);

- soit par la succession de termes opposés (« toi pars, moi je reste »);

- soit par la procédure fondée sur les implications lexicales des termes (« quand je suis à la campagne, je me promène...moi, j'aime bien la mer »), ici considérée avec une reprise paradigmatique, campagne/mer. Ce à quoi s'ajoute une continuité intonative, corrélatrice de l'accumulation, de la parenthèse, etc... (François F., 1980, 257-269).

Voici quelques exemples les plus illustratifs des modes d'enchaînements qui participent dans la circulation thématique, ainsi que dans la dynamique du dialogue ou du récit :

- reprise totale du discours de l'autre;

exemple maternelle :

Ef1 : matrah

Ef2 : u matrah

l'enfant Ef2 répète totalement l'énoncé émis par les élèves.

- reprise partielle du discours de l'autre :

exemple maternelle :

Ef1 : dbahnèh bmus qdim

Ef2 : ?ana bmus kbir

Ef2 fait une reprise partielle de l'énoncé de Ef1, marquée par « bmus/couteau », pour dire autre chose que ce qui précède, où il substitue le terme « qdim/ancien » par « kbir/grand ».

- La relation de commentaire/métadiscursive

C'est celle qui porte explicitement sur le discours de l'autre.

exemple maternelle :

Ef1 : ?ana marahts, rah wähdü

Ef2 : raht m'a papa

Le sujet Ef2 commente le propos de Ef1, en disant le contraire de ce qui précède.

## C- Les places discursives (le rôle des locuteurs)

Vu l'intérêt que nous leur accordons, nous pensons qu'elles méritent, ici, un espace important. Ainsi, être un sujet énonciateur, c'est prendre place par rapport à l'autre et à ce qu'on dit. C'est-à-dire répondre, ajouter, déplacer le thème, manifester sa différence par rapport au discours

de l'autre...Ces changements de places se manifestent donc, dans ce qui est interactif, à l'égard d'autrui, et dans la façon de présenter les autres aspects du dialogue (genres, catégories, mondes), afin d'arriver à distinguer les sujets stables, de ceux qui ne le sont pas.

### **D- Analyse du non-verbal et de l'implicite**

Dans ce niveau, nous abordons un autre aspect du langage oral, celui qui intervient dans la communication et la transmission des contenus, au même titre que le verbal. Il joue également, un rôle dans la cohérence/cohésion discursive. Citons l'intonation <sup>4</sup> et le geste, sans pour autant oublier le rôle de l'implicite. Dans ce cas, nous partageons l'avis de Kerberat-Orrecchioni C. (1986) qui dit que ces éléments « ...sont considérés comme des signifiants linguistiques et extralinguistique... ». L'analyste, et en particulier l'orthophoniste-chercheur, ne peut omettre de les prendre en considération dans toute étude sur le langage.

### **L'intonation**

Elle est utilisée presque de façon systématique dans tout échange verbal, elle concerne surtout, et à titre d'exemple :

les questions :

généralement, la question n'est pas marquée au niveau verbal par un outil linguistique spécifique, et c'est souvent le changement de l'intonation qui marque l'interrogation. Elle se substitue aux différentes particules (modalités d'interrogation). Donnons l'exemple d'une tâche d'explication du jeu de dames :

rak dart llähna ? hattito llähna ?

- ici le sujet demande plus d'explicitation, pour savoir si l'adversaire a bien éloigné son pion, par simple variation de l'intonation.

les assertions :

unzid natla' ndim uzid ?atla' ddim...

Le sujet donne l'impression de dramatiser la situation avec la tonalité continuellement ascendante, afin de vanter son exploit.

Le changement de l'intonation lors des changements des sous-thèmes et des séquences

Cette remarque a trait aux discours de types hétérogènes, composés de séquences hiérarchisées. Le déplacement partiel entre les sous-thèmes ou les séquences, pour de nombreux sujets, se fait par simple changement intonatif. Elle est effectuée sans que l'interlocuteur ne soit averti, par des indices verbaux, bien précis. Dans ce cas, nous pensons que ce

---

<sup>4</sup> A quoi il faut ajouter le rythme, l'intensité, le débit, etc..., auxquels nous ne ferons pas allusion dans ce travail, vu notre orientation préférentielle vers le verbal.

phénomène revient, essentiellement, à la situation d'interlocution et à la nature de la tâche elle-même.

Exemple d'explication d'une règle de jeu :

hein ! tnas nkalb hein llija'ab tnas nkalb llaxor  
käjan damma tal'ab kimata'raf nta tal'ab hak jgik  
manna ?ahrablu lazam jfakkar bès jal'ab ddamma

### **Le geste dans le discours**

Dans une situation d'échange, tout ce qui est dit et fait, peut être conçu comme un élément de la communication (Lars Von Der Lieth, 1973, 494-500). Ainsi, le geste est un élément parfois efficace dans la transmission des contenus, et peut même soit se substituer carrément à la parole (Lurcat L., 1973, 501-505), soit agir sur la structure linguistique de l'énoncé lui-même. Ces phénomènes nécessitent l'utilisation d'un matériel sophistiqué (magnétoscope notamment), et une grande rigueur de la part de l'observateur. Ici, nous nous contenterons de donner quelques exemples sur les mouvements des mains et du corps.

### **Le geste comme moyen de transmettre des contenus**

#### ***Dans une tâche d'explication de la règle de jeu de dames***

Le sujet pointe son doigt vers l'interlocuteur pour lui signifier que c'est à son tour de jouer.

rani l'abt ?al'ab (geste pointé vers l'interlocuteur)

Dans une tâche d'explication de la règle du jeu de football, le sujet fait semblant de lancer la pièce de monnaie en l'air, pour montrer comment procède l'arbitre, pour départager les deux équipes quand il lance la pièce (tirage au sort).

jtiriha+geste

#### ***L'influence du geste dans la forme linguistique de l'énoncé***

Nous avons démontré l'influence de la situation, et de la nature de la tâche sur la forme syntaxique que peut prendre l'énoncé (le pointage pour montrer le sens que doit prendre le pion dans le jeu de dames).

Ainsi, en ce qui concerne le jeu de dames, l'évidence du recours massif aux autonomes de lieu et de manière, a confirmé notre hypothèse. Nous avons constaté que les énoncés suivis des autonomes étaient remarquablement fréquents dans le jeu de dames. Le sujet, dans de nombreux cas, se contentera de pointer l'objet (le pion, la case, etc...), et se limitera à la seule utilisation d'un autonome.

exemple :

tzid tal'ab hna+geste

nzid nal'ab manna+geste

La situation est presque totalement inversée dans une autre tâche, le football à titre d'exemple. Les autonomes sont remplacés par des constants. En effet, l'absence du geste, associé à la parole, diminue la

chance d'utilisation des autonomes, pour céder la place aux circons-  
tants ; car ces derniers sont plutôt plus explicites dans la désignation  
des lieux et des espaces. Quelques exemples :

Ila'ab jtiriha malkornèn

?umba'd jadrabha fattus.

### **La gestion de l'implicite dans le discours**

Les chercheurs qui ont étudié l'implicite ont abouti à des résultats  
intéressants. Ils ont massivement contribué à l'explication du phéno-  
mène langagier. Ainsi, dans un échange, tout ne peut être dit par des  
mots : le non-dit, le dit autrement, le supposé et le présupposé, peu-  
vent jouer un rôle primordial dans le discours, au même titre que les  
mots. L'étude de l'implicite dans ce cas, devient particulièrement inté-  
ressante, notamment chez le jeune enfant, pour lequel la maîtrise de  
l'implicite reflète une maîtrise du langage. En ce qui nous concerne, si  
nous avons opté pour l'analyse et l'étude de l'implicite dans les dis-  
cours des enfants, c'est d'abord pour répondre à certaines théories qui  
voient dans ce phénomène un facteur de pauvreté linguistique (Nouani  
H., 1995). Elles considèrent que le recours à l'implicite est plutôt vu  
comme un handicap dont souffrent certains enfants.

Nous pensons que l'implicite dans le langage est un phénomène inévi-  
table, et qu'il fait partie de la nature du langage et des échanges hu-  
mains. Aussi, dans cet exposé, nous ferons un rapprochement entre  
l'implicite et la situation de communication. Cela dit, le recours, mas-  
sif ou pas, au « non-dit » dans le langage, serait plutôt étroitement lié à  
la situation de communication et à la nature de la tâche.

Nous insisterons sur le rôle que peut jouer l'implicite dans la gestion et  
la cohérence des discours et spécialement sur le problème des enchaî-  
nements des énoncés, au niveau macro et micro-structurel. Nous re-  
joignons dans ce cas Kerbrat-Orrecchioni C. (1986, 345) qui pense  
que « les contenus implicites jouent un rôle décisif dans l'établisse-  
ment de la cohérence textuelle, qu'il s'agisse de productions monolo-  
gales, puisque c'est au niveau des valeurs illocutoires dérivées que se  
constituent pour l'essentiel les « macro-actes » de langage, ou  
d'échanges dialogiques, puisque c'est souvent, sur la base d'un impli-  
cite, qu'est effectué l'enchaînement d'une réplique à l'autre.

De façon générale, les types d'implicites que nous avons rencontrés au  
cours de nos travaux, sont de deux natures :

- 1) un implicite inter-énoncés, ayant un rapport direct avec le déroule-  
ment de la tâche à accomplir;
- 2) un implicite général englobant le discours dans sa totalité.

### **L'implicite inter-énoncés**

Il se manifeste, se gère et surtout se reconduit entre les énoncés successifs. Il s'appuie essentiellement sur trois éléments:

- sur l'objet du discours: l'implicite dans ce cas, concerne l'objet du discours, c'est-à-dire le référent dont parle le sujet.

- sur l'action dans le cas des activités: l'implicite repose sur les actions successives qui ont lieu à l'instant où le sujet exécute une tâche (cas du jeu de dames).

\* sur les circonstances qui entourent l'échange, c'est-à-dire la situation de communication et le contexte en général.

Ces trois éléments ne fonctionnent pas séparément, mais entrent dans le processus global de la tâche à accomplir, pour former un tout indivisible; l'implicite fait partie de ce tout et fonctionne à ces trois niveaux.

Exemple d'une explication d'une règle de jeu :

En jouant, le sujet manipule les pions entre les doigts, ces derniers ne sont pas codés explicitement, car le sujet ne les code pas explicitement, et quand il fait référence à eux, il utilise des mots, qui ont plutôt rapport avec le jeu et la situation.

Exemple :

EF: ngullak "?arfad" ?anta tguilli "makès"

AD: wèsjarfad huwwa

EF: huwwa majarfad wälu majarfad wälu, nhot llähna  
?awwah jäkulni

Dans tout ce passage, le discours tourne autour du pion, le mot pion, ou même un nom y faisant référence, n'est pas évoqué, parce que la simple référence à la situation le rend évident.

### **L'implicite général**

Ce type d'implicite entre dans un niveau plus général, c'est celui de la gestion globale du discours. Le sujet est amené à dire ou ne pas dire certaines étapes qui forment et font partie de l'échange. Il les laissera sous-entendues ou même les abordera, sans qu'il en fasse allusion, préalablement. L'exemple le plus significatif dans ce cas, est celui du passage d'une séquence à une autre (dans le cas du récit, à titre d'exemple) sans que cette transition ne soit explicitement évoquée.

L'implicite général englobe le discours dans sa totalité. La hiérarchisation des discours en séquences (jeux de langage) coïncide exactement avec le fonctionnement de cet implicite. Il correspond, en même temps à l'opération d'introduction, de circulation, de reprise et de rupture des différents sous-thèmes. Il tourne essentiellement autour du thème, et de sa circulation. Il se manifeste de trois façons :

a) le déplacement thématique par reprise implicite des sous-thèmes et des séquences ;

- b) le déplacement thématique par l'intermédiaire des implications entre les sous-thèmes et les séquences ;
- c) la gestion de la tâche, en recourant au nécessaire contre le facultatif.

### **III- Analyse de l'efficacité langagière (le perlocutoire)**

Nous avons dit plus haut que l'acte perlocutoire concernait les effets psychologiques (intentionnels ou non) provoqués par la parole sur les sentiments, les pensées ou les actes des interlocuteurs; effets liés aux déterminations concrètes de la situation. Quels seraient le parallèle que l'on pourrait faire avec le phénomène de l'efficacité langagière?

La prise en compte de la cohésion/cohérence est indispensable dans tout discours, quelle que soit sa nature, pour qu'il y ait un minimum de circulation discursive, mais elle reste insuffisante ; car il est très fréquent de rencontrer des discours qui présentent, au niveau linguistique, une parfaite cohésion/cohérence, mais qui restent sans trop d'intérêt, aux autres niveaux : à savoir pragmatique et informationnel. C'est là que nous faisons intervenir le facteur de « l'efficacité langagière ». En cela, il faudrait faire une distinction entre les enfants qui font de simples discours composés de simples énoncés homogènes, et ceux qui font des discours composés de types d'énoncés hétérogènes, faisant intervenir une variété de jeux de langage, où l'on pourrait disposer de plus de possibilités de cerner la tâche en question, et de sa mise en mots au mieux.

Pour mieux élucider ce qui vient d'être dit, nous donnons l'exemple de la conduite du récit.

L'acquisition du récit est conditionnée par la réussite de l'enfant à rentrer dans les différents jeux de langage. En cela, la maîtrise du récit est considérée comme une étape importante dans la vie de l'enfant car elle reflète un niveau de représentation cognitif élaboré. Mais, il est parfois fréquent de rencontrer des enfants ou même des adultes qui n'ont pas acquis cette conduite et restent au stade dialogique (François F., 1982, 42). Ce phénomène peut avoir comme cause, la non possession de certains mécanismes spécifiques, qui permettent de remplir cette fonction (François F., 1978, 26). L'origine du problème semble se trouver dans la non intégration de la part des sujets, des différents rôles tels que décrire, définir, expliquer, raconter, justifier, etc... La conduite narrative consiste nécessairement dans la configuration des personnages protagonistes d'un scénario événementiel, qui exige l'établissement de l'identité des personnages et des objets pour les suivre et établir leur permanence. Pour qu'il y ait récit, il faudrait au minimum briser la globalité de l'événement et introduire un ordre séquentiel pour constituer une relation chronologique entre plusieurs événements (Sabeau-Jouanet E. et Alii, 1984, 183-184). Par conséquent, la succes-

sion des événements et l'identification des actants fondent la trame minimale du récit - ceci est normalement acquis vers l'âge de 6 ans - (François F., 1984, 515). Cependant, certains enfants ne sont pas capables d'assumer ces deux fonctions, et se contentent de réduire le récit à sa trame événementielle. Contrairement à d'autres, qui, en plus des quelques fonctions citées plus haut, vont plus loin, et donnent des récits plus complexes. Ils vont introduire les mécanismes du dialogue, tels que faire parler les personnages, faire changer de codage, introduire les phénomènes du discours rapporté et des dire, modaliser et dramatiser les discours, introduire et contraster leur propre expérience par rapport à la réalité et à la fiction, recourir à des genres discursifs variés, etc... Être capable de tenir un récit, n'est pas seulement réussir à exprimer la succession des événements et à enchaîner des énoncés, mais arriver à planifier et à adapter son discours aux exigences de l'interlocuteur (François F., 1984, 22). Pour mieux définir l'efficacité langagière (sans pour autant prétendre à l'exhaustivité), soulignons que l'enfant doit être capable de satisfaire les attentes de l'interlocuteur, de rendre présent l'objet absent, parler à un interlocuteur connu ou inconnu, maîtriser les différents jeux de langage, etc... Ajoutons à cela, qu'il n'est pas obligatoire que tout soit donné par des mots, mais comme le comportement langagier fait appel à un inventaire ouvert, les conduites adoptées dans ce cas, peuvent être très variées, et les enfants pour approcher leur tâche, adopteront différentes stratégies, pour la mise en mots.

Pour conclure, nous dirons que les discours efficaces, sont ceux où les enfants introduisent, à titre d'exemple, plusieurs niveaux en les hiérarchisant en séquences (voire le mélange des genres discursifs, la gestion des mondes, le recours aux saynètes au niveau macro structurel, la maîtrise de l'utilisation des catégories syntaxiques et lexicales au niveau micro structurel, etc...). Ceci permet à l'interlocuteur de mieux profiter des informations fournies.

Il existe cependant différentes manières d'assurer la cohésion-cohérence, et différentes tâches à mettre en mots. Cela dit, pour arriver aux buts, il existe également une multitude de moyens, de stratégies et de comportements linguistiques, auxquels l'individu fait souvent appel pour accomplir sa tâche.

### **Bibliographie**

ADAM J.M., *La cohésion des séquences de propositions dans la macro-structure narrative*, Langue française, n° 38, 1978, pp. 101-117

AUSTIN J.L., *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1972, Les Ed. Oxford, 1964

- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, tome I, 1966, tome II, 1974
- CARON J., *Précis de psycholinguistique*, P.U.F, Paris, 1989
- DALACHE D., *Introduction à la pragmatique linguistique*, O.P.U, Alger, 1993
- FRANCOIS F., *Développement des conduites langagières chez le jeune enfant*, Neuropsychiatrie de l'Enfance, n° 32, 1984, pp. 10-11, 511-516
- FRANCOIS F., HUDELLOT C., SABOUREAU-JOUANET E., *Conduites linguistiques chez le jeune enfant*, P.U.F, Paris, 1984
- FRANCOIS F. & al., *La communication inégale*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1990
- JACQUES F., *Dialogique, Recherches sur le dialogue*, Paris, P.U.F, 1979
- JONES R., *Aspects du fonctionnement du dialogue adulte-enfant en milieu scolaire (C.M.I)*, Journée d'études, Aout 1981, C.N.R.S, E.R.A, pp. 43-71
- KERBERAT-ORECCHIONI C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Ed. Colin A, Paris, 1980
- , *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986
- KRAMSCH C., *Interaction et discours dans la classe de langue*, Crédif, Hatier, 1984.
- LARS VON DER LIETH, *Le geste et la mimique dans la communication*, Bulletin de Psychologie, n° 304, 1972-73, pp. 494-500
- NOUANI H., *Les différences linguistiques entre les enfants, Problèmes théoriques et divergences méthodologiques*, D.E.A de linguistique, Sorbonne, Paris V, 1986
- , H., *Analyse de la conduite d'explication chez des enfants algériens de milieux sociaux contrastés*, Thèse de Doctorat Unique, Sorbonne, Paris v, 1991
- , *Les conduites langagières et la norme scolaire*, Psychologie, n°4, 1994, pp. 93-102
- , *Langage et classes sociales*, Revue Algérienne de Psychologie et des Sciences de l'Education, n°6, 1995, pp. 29-41
- SEARLE J.R., *Les actes de langage*, Paris, Herman, 1972.